


DE
L'HONNEUR
QVI EST
DEV AVS ROYS,
ET A
IESVS CHRIST
le Roy des Roys.



SERMON NEVFVIEME,
DE L'HONNEUR
QVI EST
DEV AVS ROYS.
ET A
IESVS CHRIST
LE ROY DES ROYS.

Sur ces mots de l'Euangile selon Saint
Iean, au ch. 10. vers. 34. 35. & 36.

*Iesus leur répondit, N'est-il pas écrit en
vôtre Loy, l'ay dit vous estes Dieus?*

*Si elle a apelé ceus là Dieus, auxquels la Pa-
role de Dieu est adressée, & l'Ecriture
ne peut estre enfraincte.*

*Dites vous que ie blaspheme, moy que le Pere
a sanctifié, & qu'il a enuoyé au monde,
parce que i'ay dit, le suis le Fils de Dieu?*

MES FRERES, en jetant les
yeus sur la face de la terre,
nous y voyons vne diuersité
presques infinie d'arbres,
d'herbages & de fleurs. Et quand nous

la fondons , & que nous ouurons les entrailles, nous y trouuons des richesses tres-rares & tres-exquises, Souuent vne terre inutile en aparence, & vn sable infertile, cache des mines d'or & d'argêt, & vne admirable varieté de pierres precieuses. Il en est de même de l'Ecriture sainte. Dés le premier aspect, la veüe de la foy y découure la Sageffe de Dieu, qui est diuerse en toutes choses, Elle y cõtemple vne admirable, & pres-que infinie diuersité d'enseignemens diuins. Mais quand nous fondons cette Ecriture sainte; Et, s'il m'est permis de parler ainsi, quand nous penetrons iufques dans ses entrailles, nous y rencontrons vne infinité de richesses celestes. Les lieux même qui sembloient n'auoir aucun vsage pour la vraye pieté, nous fournissent des instructions admirables & diuines. Ce qui sembloit d'abord le plus sec & le plus aride, deuiet vne source abondante de consolations spirituelles.

C'est pour cette raison-là que nôtre Seigneur I. Christ disoit aus Iuifs, & en leurs personnes à tous ceus qui desirent

de

de paruenir au salut eternel, *Enquerez- Ioan 5.*
vous diligemment des Escritures : car vous
estimez auoir par elles la vie eternelle, & ce
sont elles qui rendent témoignage de moy.

Les lieux même qui semblent ne point parler de Iesus Christ, nous fournissent des preuues inuincibles de sa Diuinité : nous aprenent quelle est l'excellence & la dignité de ses charges ; & nous dépeignent son aneantissement & ses souffrances. Il n'y a rien en cette Ecriture diuinement inspirée, qui n'ait son vsage & son eternelle verité.

C'est, comme i'espere, ce que vous reconnoîtrez aujourduy, si vous meditez avec vne atention religieuse, les saintes & diuines paroles dont ie vous ay fait la lecture. Nous aurons à y considerer deus parties principales, moyennant l'assistance de Dieu. Premierement le passage que nôtre Seigneur I. Christ allegue, pour confondre l'impieté des Iuifs, *N'est-il pas écrit en vôtres Loy, l'ay dit vous estes Dieux?* Secondement l'application qu'il en fait, & l'argument qu'il en tire, pour prouuer qu'il a pû dire sans blaspheme qu'il est le Fils de Dieu,

Sē

Si elle a apelé ceus-là Dieus, àuquels la Parole de Dieu est adressée, & l'Ecriture ne peut estre enfreinte, dites-vous que ie blaspheme, moy que le Pere a sanctifié, & qu'il a enuoyé au monde, parce que i'ay dit, le suis le Fils de Dieu?

Celuy qui a proferé ces diuines paroles, veuille tellement sanctifier nôtre cœur, purifier nos levres, & diriger nôtre langue, que nous vous les puissions exposer à sa grande gloire, & à l'edification de vos ames.

I. P A R T I E.

Comme les personnes lâches, sont d'ordinaire les plus cruelles & les plus sanguinaires : aussi à l'opposite, celles qui ont le plus de courage & de generosité, ont ordinairement le plus de patience & de douceur. Nous auons veu par cy-deuant la brutalité & la barbarie des Iuifs, qui pour recompense de tant d'enseignemens diuins & de guerisons miraculeuses que Iesus Christ auoit faites au milieu d'eus, leuent des pierres

pierres pour le lapider. Nous auons veu
 la sagesse & la debonnaireté incompara-
 ble de ce diuin Redempteur, qui sans
 s'émouuoir de cette fureur diabolique,
 se contente de dire, *Je vous ay fait voir
 plusieurs bonnes œuures de par mon Pere,
 pour laquelle d'icelles me lapidez-vous?*
 Nous quons à contempler aujourduy,
 les effets de cette même douceur & cha-
 rité sans exemple. Ces langues infer-
 nales, ayant bien eu l'audace de luy dire
 en face, *Nous ne te lapidons point pour
 quelque bonne œuure, mais pour blaspheme,
 & parce que toy estant homme, tu te fais
 Dieu,* au lieu de les écraser de ses fou-
 dres, & de les consumer en sa iuste fu-
 reur, il prend le soin de les instruire, &
 de les conuaincre par eus-mêmes,

N'est-il pas écrit en vâtre Loy, &c.

Le mot de *Loy*, a vne tres-grande di-
 uersité de significations en l'Ecriture
 sainte. Mais pour nous arêter à celles
 qui regardent plus particulièrement le
 sujet que nous traitons, la Loy se prend
 quelque fois en general, pour toute la
 doctrine que Dieu nous a reuelée du
 Ciel. C'est ainsi que j'entens ce que dit
 le

le Roy- Prophete, aus Pseaumes 1 & 119. quand il represente que la beatitude de l'homme consiste à mediter iour & nuit en la Loy du Seigneur. 2. Elle se préd pour la doctrine de l'Euangile, cōme lors que le Prophete Esaïe dit au chap. 2. de ses Reuelations, *La Loy sortira de Sion, & la Parole de Dieu de Ierusalem.* 3. Pour les commandemens que Dieu donna au peuple d'Israël en la mōtagne de Sinai. C'est en ce sens-là que S. Etienne le premier des Martyrs de Iesus, disoit aus Iuifs, *Vous avez receu la Loy par la disposition, ou, par le ministere des Anges, & vous ne l'avez point gardée.* 4. La Loy se prend souuēt pour les liures de Moïse. Et c'est ainsi que vous deuez entendre tous les passages du Nouveau Testament, où la Loy est distinguée d'avec les Prophetes: comme en S. Matthieu 11. vers chap. 7. où Iesus Christ dit, *Toutes les choses que vous voulez que les homes vous facent faites-leur aussi semblablement: car c'est là la Loy & les Prophetes.* Et quelque-fois elle est distinguée d'avec les Prophetes & les Pseaumes: comme lors que notre Seigneur dit à ses Apôtres, au 24. vers. 23.

Act. 7.

Matth.

11. vers

13. &

2. vers

40.

Luc 16.

vers. 16

Act. 24.

vers. 14

& 28.

vers. 23

de

de S. Luc, *Il falloit que toutes les choses qui sont écrites de moy en la Loy de Moïse, & aus Prophetes, & aus Pseaumes, fussent accomplies.* Mais icy il faut entendre par la Loy, l'Ecriture de l'ancien Testament.

La chose parle de foy-même : car le passage que Iesus Christ met en auant, est tiré du liure des Pseaumes, comme nous verrons par la suite.

Nôtre Seigneur ne dit pas simplement, *Il est écrit en la Loy*, mais, *Il est écrit en vôtre Loy.* Il apele cette Loy, la Loy des Iuifs : premierement parce que Dieu l'auoit donnée à leurs peres par le ministere de Moïse. Secondement, parce qu'ils se glorifioiét de cette Loy, & de l'honneur que Dieu leur auoit fait, de les rendre les depositaires de ses oracles sacrez. Enfin, il l'apele *leur Loy*, parce qu'ils faisoiét ouuerte profession de la croire, & de s'y assuietir. Mais qu'est-ce qui est écrit en leur Loy ?

J'ay dit vous estes Dieux.

Il est clair comme le iour, que ce passage est tiré du Pseaume 82. où le Prophete Asaph faisant la leçon aus Princes, & aus Iuges de la terre, introduit

Dieu

Dieu parlant en ces termes, *J'ay dit vous estes Dieus, & vous estes tous Enfans du Souuerain.*

Parce que ce passage-là est fort célèbre, & que plusieurs en abusent, il est nécessaire de le bien éclaircir, de le considérer en toute son étendue, & de vous en représenter le vray & legitime usage.

En la langue Ebraïque, il y a vne tres-grande diuersité de noms pour désigner le vray Dieu. Le principal & le plus auguste de tous, est pris de son essence même, & de son éternité. C'est le nom que Dieu se donne soy-même, lors que parlant à Moïse du milieu du buisson ardent, il dit, *IE SVIS CELUY QVI SVIS.* Tu diras aux Enfans d'Israël, *IE SVIS m'a enuoyé vers vous. Tu leur diras. L'ETERNEL, le Dieu de vos Peres, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob m'a enuoyé vers vous. C'est icy mon Nom eternellement, & c'est icy mon memorial en tous âges.* Dieu s'attribue ce nom-là par excellence, parce qu'il est l'Estre de tous les Estres, & le Parfait des Parfaits: Et qu'à parler proprement, il n'y

1. point d'Estre que le sien. 1. Il est de par
 soy-même : Mais toutes les autres cho-
 ses sont de luy , & par luy , & pour luy :
 2. Les autres choses sont variables &
 inconstantes : Mais Dieu est toujours
 semblable à soy-même. En luy il n'y a *1. Inq. 1.*
point de variation , ni d'ombrage de chan-
gement. 3. L'Estre des autres choses n'est
 qu'un flux continuel ; & vne partie suc-
 cede à l'autre : Mais Dieu a vn Estre
 permanent, & il le possède tout à la fois.
 4. La durée des autres choses se mesure
 par le tems : Mais rien ne peut mesurer
 ce qui est infiny & eternal. 5. La diuer-
 sité des tems & des saisons ne regarde
 que les creatures : Car au regard du
 Createur, le passé, le présent, & le futur,
 sont vne même chose. C'est pourquoy
 S. Jean en son Apocalypse ; voulant re-
 presenter Iesus Christ comme le vray
 Dieu Eternal avec le Pere, dit que c'est
 celuy qui est, & qui étoit, & qui est à venir.
 6. Enfin, où nous adons esté, ou nous es-
 perons d'estre : Mais il n'y a point de
 moment imaginable auquel Dieu ne
 puisse dire I E S V I S. C'est ce nom
 venerable que les Juifs ont tourné en
 super-

superstition. Non seulement ils font scrupule de le prononcer : Mais ils croient qu'il ne peut estre prononcé sans blaspheme. Selon la prononciation la plus commune, c'est le nom de **IEHOVA**, que nous osons bien proferer, pourueu que ce soit avec des lettres pures, & avec vn cœur touché du respect qui est deu à vne si glorieuse Diuinité.

Ce nom-là est propre à Dieu seul, & ne peut en façon quelconque estre communiqué à aucune creature. Il y a aussi quelques autres noms qui sont réservés à ce grand Dieu. viuant, qui a fait le Ciel & la terre, comme le nom de **DIEU FORT**.

Mais le nom d'*Elohim* dont la terminaison est plurielle, & qui signifie *Dieu* ou *Dieux*, s'attribue non seulement à cette Essence souueraine & éternelle, qui a créé toutes choses, mais aussi aux bons Anges : Comme lors qu'il est dit au Pseaume 8. *Qu'est-ce que de l'homme que tu ayes souuenance de luy, & du Fils de l'homme que tu le visites ? Tu l'as fait vn petit moindre que les Anges.* Il y a en

en l'Ebreu. *Tu l'as fait un petit maindre que les Dieus.* Et au Pseaume 97. vers. 7. *Vous tous les Dieus, c'est à dire, Vous tous les Anges, prosternez-vous deuant luy.*

Ce même nom est donné quelquefois aus Princes & aus Magistrats de la terre. Comme au 21. chap. de l'Exode, vers 6. où Moïse parlant de l'esclau qui veut rendre sa seruitude perpetuelle, dit que son Maître le fera venir deuant les Iuges. Il y a en la langue Ebraïque, *deuant les Dieus.* Et au 22. chap. vers. 28. *Tu ne médiras point des Dieus, & ne maudiras point le Prince de ton peuple.* Mais il n'y a point de lieu plus celebre que le Pseaume 82. qui leur dōne par trois fois cette qualité de Dieus. Car dès le premier verset, il y a selon la langue sainte que *Dieu preside au milieu des Dieus*; Et au 6. vers. *l'ay dit vous estes Dieus, & vous estes tous enfans du Souuerain.*

Or ce nom-là ne leur est point donné, eu égard à leur essence & à leur condition personnelle. Car ils sont composez de chair & de sang comme les autres hommes. Ils sont suiets aus mêmes passions & aus mêmes accidens

L I que

que ceus-là même qui tremblent sous leur pouuoir. Les plus grands de la terre, & les plus superbes Monarques, entrent au monde & en sortent, comme les enfans des plus pauvres mendians, & des plus miserables esclaves. Toute leur gloire, leur pompe & leur magnificence, ne les empêche point d'estre reduits en cendre. C'est pourquoy le même Dieu qui leur dit, *l'ay dit vous estes Dieus*, les auertit qu'ils sont d'une nature fragile & mortelle, comme les autres hommes; Et qu'ils tomberont en la fosse de pourriture, aussi bien que les plus cõtemptibles de leurs fuiets. Vous estes Dieus, *toutefois vous mourrez comme hommes, & vous qui estes les principaux, tomberez comme une autre.*

Mais les Iuges, & les Magistrats, & à beaucoup plus forte raison les Princes & les Roys, sont apelez Dieus à cause de la dignité de leurs charges, & de la grandeur & Maiesté en laquelle Dieu les a éleuez. Car cette puissance que les Roys & les Princes de la terre exercent sur leurs sujets, est l'image vivante de la puissance souveraine que
Dieu

Dieu exerce sur toutes ses creatures. Le bon ordre & la police qu'ils établissent en leurs Etats, est la vraie image de cette sage Prouidence qui conduit l'Univers. Et la iustice qu'ils administrent, en punissant les méchans & recompensant les gens de bien, est l'image de la Iustice diuine, qui sans auoir égard à l'apparence des personnes, rendra à vn chacun selon ses œuvres. Il n'y a point de Prince ni de Magistrat qui ne porte l'image de Dieu d'une façon particuliere. Mais plus les Princes & les Magistrats, établissent leurs trônes & leurs sieges sur la pieté & sur la iustice: Plus ils font fleurir les loix, & obseruer vne sainte discipline: Plus ils ont de sagesse de prudence, & d'équité; plus ils aprochent de Dieu, & sont dignes de ce glorieus nom de Dieus.

Pesez bien ces Paroles, *J'AY DIT vous estes Dieus.* Pour les bien entendre il faut sauoir qu'au regard de Dieu, le dire & le faire c'est vne même chose. En apelant les choses qui ne sont point, il les fait estre telles qu'il les apele. En donnant le nom, il donne aussi la chose.

Pse. 33. Il a dit, & la chose a eu son estre. Il a
 commandé, & la chose a comparu.
 C'est pourquoy lors que S. Jean veut
 représenter la grace de Dieu, qui nous
 a fait ses Enfans & les heritiers de son
 Royaume, il se contente de dire, *Voyez
 quelle charité le Pere nous a donnée, que
 nous soyons nommez Enfans de Dieu.* De
 sorte que lors que Dieu dit icy, *J'ay dit
 vous estes Dieux*, c'est comme s'il disoit,
 C'est moy qui vous ay donné tout l'hon-
 neur & toute la dignité, tout le pou-
 voir & toute l'autorité que vous posse-
 dez au monde. C'est moy qui par vn
 priuilege special & par vne faueur sin-
 guliere, vous ay communiqué la gloire
 de mon nom.

Ce qui nous fait voir à l'œil que c'est
 Dieu luy-même qui a établi les Roys &
 les Princes, les Iuges & les Magistrats
 de la terre; Et que c'est de par luy qu'ils
 regnent, & qu'ils administrent la ius-
 tice; Comme la Sapience eternelle
 nous l'enseigne au 8. des Prouerbes. *Par
 moy les Roys regnent & les Princes exercent
 la justice. Par moy les Seigneurs dominant,
 & les Gouverneurs de la terre sont en état.*

Et

Et l'Apôtre S. Paul au 13. des Romains.
*Il n'y a point de puissance sinon de par Dieu,
 & les puissances qui subsistent sont or-
 données de Dieu. C'est pourquoy celuy qui
 résiste à la puissance, résiste à l'ordonnance
 de Dieu; Et ceus qui y résistent feront ve-
 nir condannation contre eus-mêmes.*

Ce même Dieu qui a graué son
 image en la face des Princes & des
 Roys de la terre, & qui les a éleuez sur
 le trône, induit aussi les peuples à s'as-
 sujeter à leur sceptre, & à subir le joug
 de leur domination. C'est luy qui fait
 que plusieurs millions d'hommes, ren-
 dent vne obeissance volontaire à vn
 homme infirme & mortel comme eus :
 Mais qui a au dessus d'eus l'image de
 Dieu, & le caractère de sa puissance.

Comme c'est Dieu qui a étably les
 puissances superieures, c'est luy aussi
 qui les conserue & qui en entreprend
 la defense. Il donne des bornes à l'O-
 cean, & arrête le debordement & les
 inondations des peuples. Il fait bien
 souuent des merueilles pour la conser-
 uation des Roys & des Royaumes; Et
 punit exemplairement les broüillons.

Ll 3 d'Etat,

d'Etat, qui veulent troubler la paix, & la tranquillité publique.

Que s'il arriue quelquefois que de grands Princes terminent leur vie par vne fin tragique, c'est pour aprendre à tous les Roys de la terre, à se jeter entre les bras de la prouidence de Dieu Et à se recommander au soin paternel & à la protection diuine du Roy des Roys, qui les conserue pour la plupart par vne espee de miracle. Car à parler proprement, ce ne sont pas leurs Gardes qui les garentissent des desseins & des machinations de l'Enfer & du Monde: mais ce sont les saints Anges que Dieu cæpe à l'entour de ses Oints.

Arriere d'icy les fanatiques, & la malheureuse secte de certains Anabaptistes, qui voudroient exterminer de dessus la face de la terre, tous les Princes & les Magistrats qui y commadent. C'est vouloir faire la guerre à Dieu, qui a étably ce saint ordre & cette admirable police, sans laquelle il n'y auroit que desordre & que confusio au monde. Ce ne seroit plus vn monde, vn lieu de grace & de beauté: mais ce seroit

vne

une vraye cauerne de brigands.

Comme les diuines paroles que nous exposons, refutent ces esprits extravagans & furieux, elles font aussi la leçon à tous les peuples de la terre. Elles nous aprenent. 1. Qu'il n'y a rien en terre de plus haut, ni de plus sacré, que la dignité des Princes & des Magistrats, veu qu'en quelque façon Dieu les a comme associez à soy-même, en leur donnant vn si glorieus employ, & les rendant participans de son saint Nom.

2. Que nous les deuons regarder comme les Lieutenans de Dieu en terre, & les images viuantes de sa Diuinité. 3.

Qu'en cette qualité-là nous les deuons honorer du plus grand honneur qui se puisse rendre à aucun homme mortel.

4. Que cét honneur doit marcher immédiatement apres la crainte que nous deuons à Dieu dont ils portent l'image: selon le commandement de l'Apôtre S. Pierre, *Craignez Dieu, honorez le Roy.*

1. Pierre

2.

5. Que nous deuons volontairement nous assujettir à leurs Loix & à leurs Edits, payer les tributs qu'ils imposét, & leur obeir en toutes choses où Dieu

L1 4 n'est

n'est point offensé. C'est à quoy nous oblige le même Apôtre, *Rendez-vous donc suiets à tout ordre humain pour l'amour de Dieu : soit au Roy, comme à celuy qui est par dessus les autres : soit aux Gouverneurs, comme à ceux qui sont enuoyez de par luy.* Et S. Paul au 13. des Romains. *Rendez donc à tous ce qui leur est deu, à qui tribut le tribut, à qui peage le peage.* Et nôtre Seigneur Iesus Christ luy-même, *Rendez à Cesar ce qui est à Cesar, & à Dieu ce qui est à Dieu.* 6. Que personne ne doit secoüier le joug de cette obeïssance : Et qu'il n'y a point de dignité Ecclesiastique qui exemte les suiets de la puissance seculiere. *Que toute creature, dit l'Apôtre S. Paul, soit sujete aux puissances Superieures.* 7. Qu'il les faut honorer & les seruir, non seulement à cause du pouuoir qu'ils ont de punir les rebelles à leurs commandemens : mais principalement parce que Dieu nous y oblige, & que cela fait vne partie de la vraye pieté. C'est ce que nous enseigne le même Apôtre, quand il dit qu'il leur faut estre suiets, non seulement pour l'ire, mais aussi *pour la conscience.* 8. Qu'il ne les

Matth.
22.

Rom. 13

les faut pas seruir à l'œil, comme des
 seruiteurs infidoles: mais avec sincerité
 & fidelité, comme si nous seruiôs Dieu
 même. 9. Qu'il ne les faut pas seule-
 ment craindre & reuerer, comme nos
 maîtres & nos souuerains Seigneurs en
 terre: mais les cherir & les aymer cor-
 dialement, comme les Princes du peu-
 ple & les Peres de la patrie. 10. Qu'il
 faut prier Dieu pour la conseruation de
 leurs personnes sacrées, & pour la gloi-
 re de leurs Couronnes: Selon que nous
 y exhorte l'Apôtre S. Paul en la 1. à Ti-
 mothée chapitre 2. *I'admonète qu'auant
 toutes choses, on face des requêtes, des prie-
 res & des actions de graces pour les Roys, &
 pour tous ceus qui sont constituez en digni-
 té, afin que nous puissions mener une vie
 paisible & tranquille; en toute pieté & ho-
 nêteté.* 11. Qu'il faut rendre tous ces de-
 uoirs, non seulement aus bons & equi-
 tables: mais aussi aus fâcheus & iniustes;
 Non seulement à ceus que Dieu a ornez
 de la vraye pieté, & au cœur desquels il
 a alumé le zele de sa gloire: mais aussi
 aus plus impies & aus plus grâds idola-
 tres. Car quels que soient les Princes &

les

les Magistrats , ils ne laissent pas de porter l'image de Dieu qui oblige les peuples à les auoit en reuerence. C'est à des Iuges iniques que Dieu adresse icy son propos , & neantmoins il leur dit, *I'ay dit vous estes Dieus.* Les Prophetes ont commandé d'obeir à Nebucadnet-sar qui étoit vn Monarque Payen & idolatre , & de prier Dieu pour la paix & la prosperité de Babylone, en laquelle l'Eglise étoit captiue. Les Empereurs àuquels S. Paul & S. Pierre commandent de rendre tout honneur , étoient des Nerons & des sanglâs persecuteurs.

12. Si Dieu nous donne des Princes en sa misericorde , qui employent leur puissance & leur autorité , à deliurer son peuple , & à rebâtir sa sainte Ierusalem , comme vne Ester & vn Cyrus, c'est à nous à luy rendre des actions de graces immortelles ; Et à cherir & honorer au double ces puissans organes de sa grace enuers nous. Si au contraire pour nous humilier & châtier nos fautes , il nous donne des Princes en sa colere , & qui soient comme Assur , *la verge de sa fureur* , c'est à nous à prier

- celuy

celuy qui tiét leurs cœurs en sa main de les fléchir à la douceur & à la compassion. C'est à nous à tâcher à nous les rendre propices, par nôtre humilité, nôtre patience, & nôtre obeïssance; Et à nous souuenir au milieu de nos plus grands maus & de nos plus grands dangers, de ce que nôtre Seigneur Iesus Christ disoit à Ponce Pilate, *Tu* lean 19 *n'aurois puissance quelconque sur moy, s'il ne t'étoit donné d'en haut; Et de ce que Dieu dit icy, l'ay dit vous estes Dieus.*

Les Roys & les Princes de la terre, ont aussi beaucoup à apprendre de ces paroles du Rôy des Roys. 1. Qu'ils considerent atentiuement, que c'est Dieu qui donne & qui ôte les Couronnes; Et qu'ils grauent bien auant en leur cœur, ce qu'ils metent d'ordinaire à l'entrée de leurs Edits, *qu'ils regnent par la grace & la faueur de Dieu.* 2. Qu'ils luy fassent vne hommage sincere de leurs septres & de leurs diadêmes; Et qu'ils raportent toute leur domination & leur puissance, à la gloire de son saint Nom & à l'auancement de son regne. 3. *Ce que nous disons des Roys & des Princes,*

Princes, se doit aussi entendre par quelque analogie & proportion, de tous les Iuges & de tous les Magistrats de l'Univers. Ils ne se doivent point arrêter simplement aux Roys & aux Princes qui leur donnent leurs lettres de prouision : Mais ils doivent leuer les yeus au Ciel, & se souuenir à toute heure, que c'est Dieu luy-même qui les fait seoir sur le siege Iudicial : Selon la pensée du saint & pieus Roy Iosaphat, qui ayant établi des Iuges par toutes les villes de Iuda, leur dit, *Regardez ce que vous ferez: car vous n'exercez point la judicature de par un homme, mais de par l'Eernel qui est parmi vous en jugement.* 4. Que les Princes & les Conseillers d'Etat, quand ils entrent dans le Conseil : que les Iuges & les Magistrats, quand ils sont assis pour administrer la iustice, se representent que Dieu est au milieu d'eus, & qu'il assiste à toutes leurs deliberations : Qu'il éclaire leurs actions & lit toutes leurs pensées : Qu'il sonde leurs reins, & qu'il penetre dans le fond de leur cœur : Que quoy qu'ils puissent déguiser leurs procédures deuant les hommes

2. Cron.
16.6.

hommes & colorer leurs Arrêts, Dieu en fait le secret, & en voit les ressorts les plus cachez : Et qu'un iour il mettra le tout en euidence, à la lumiere de sa face, & à la veüe des hommes & des Anges. 5. Qu'ils se souuiennent que ceus qui iugent icy bas, seront iugez là-haut ; Et qu'un iour ils comparoîtrôt deuant le Trône de Dieu, comme de pauures criminels. 6. Que les Roys & les Monarques ne s'arrètent point tant à regarder en bas, & à considerer avec ioye les peuples innóbrables que Dieu a mis sous leurs pieds : mais qu'ils leuent souuent les yeus en haut, & qu'ils contemplent avec vn respect religieux, le souuerain Monarque qui a vn Trône eternal & inébranlable, élevé par dessus tous les Cieux. 7. Qu'ils sachent que plus ils ont receu du Ciel de grandeur & de dignité, plus ils ont de conte à rendre. 8. Que plus ils aprochent de Dieu, plus ils luy doiuent ressembler. 9. Qu'ils ne doiuent pas seulement estre l'image de sa grande puissance & de sa Majesté souueraine : Mais qu'ils doiuent estre aussi l'image de son extrême bonté,

bonté, de son admirable clemence & de son incomparable charité : l'image de sa misericorde dont il fait ressentir les efets aux pauvres affigez qui le reclamēt, & du soin paternel qu'il daigne prendre de toutes ses creatures. 10. S'ils voyent la prosperité en leurs Etats : S'ils remportent de glorieus auantages sur les ennemis de leurs Couronnes, qu'ils n'en deuiennent pas plus superbes : Qu'ils en donnent toute la loüange & la gloire au grand Dieu des armées, de qui procedent les victoires & les triomphes. 11. Qu'ils se representent qu'ils doiuent comparoître dans peu de iours en la presence de ce Monarque souuerain de l'Vniuers, deuant lequel la mer s'enfuit, les fleues se tarissent, les montagnes tremblent, la terre monte en feu, les elemens se dissoluent, les Cieux passent comme vn bruit siflant de tempête, la Lune se tourne en sang, & le Soleil se change en tenebres ; Et deuant lequel les Seraphins même se couurent de leurs ailes. 12. Enfin, qu'ils ne separent point ce que Dieu a conjoint, Et s'ils se plai-

sent

sent à ouïr ces paroles, *I'ay dit vous estes Dieus*, qu'ils souffrent qu'on leur ramentouie celles qui suivent immédiatement apres, *Toutefois vous mourrez comme hommes, & vous tomberez comme un autre.*

Qu'il me soit permis, seulement en passant, d'apliquer les paroles de cét oracle diuin, à toute sortes d'états & de conditions.

Vous riches qui metez vôte confiance en l'incertitude des richesses, & qui prenez plaisir à vous voir adorer comme iadis on adoroit le veau d'or, sachez que vous mourrez comme les plus pauvres mendians, & les plus misérables forçats : Et que tous vos trésors ne sauroient payer vôte rançon, ni racheter vn seul moment de vôte vie qui s'enuole.

Vous qui estes enflés de vanité & bouffis d'orgueil, à cause des honneurs que vous receuez au monde, & des charges ominètes que vous y possédez, souuenez-vous que vous mourrez comme la lie du peuple, & que l'on ne vous enseuchira point avec vos dignitez

gnitez & vos grandeurs : mais en dépoüillant la pourpre, vous reuêtirez vne robe de vers.

Et vous voluptueux, qui vous plongez sans aucune crainte de Dieu dans les delices de la chair, & qui vous portez à assouvir vos sales conuoitises, avec la même ardeur que s'il n'y auoit point de Paradis à esperer, aprenez que vous mourrez aussi bien que ceus qui se repaissent d'un pain de douleur, & qui s'abruent de larmes ; Et que si vous ne preuenez les iugemens de Dieu par repentance, vous serez precipitez dans les flames qui ne s'éteignent iamais.

Mais pour retourner aus paroles de nôtre Prophete, comme nous en auons representé l'usage, il est necessaire d'en remarquer l'abus.

I. Ceus-là en abusent miserablement, qui pour flater les Papes ont pris de là occasion de les apeler *Dieus* ; Et de leur donner en particulier le sacré nom de *Dieu* : Comme^a dans le Decret il y a vn Canon où le Pape est formellement apelé *Dieu*.^b Et en suite des Decretales il y a vne Extrauagante, & vrayment extrauagante,

^a Cela se trou-
uera en
la pre-
miere
partie
du De-

extrauagante, où il est qualifié, *Nôtre crot en la distinction 96. au chap. 7. b En l'extrauagante du Pape Jean 22 au titre 14. en la glose du chap. 5.*

2. Nôtre siecle a produit des langues & des plumes infernales, qui ont bien eu l'audace de donner le sacré nom de Dieu à vn homme mortel; Et de vouloir iustifier leur impieté & leur blasphème, par ces paroles d'Asaph, *J'ay dit vous estes Dieus.*

3. Le pourrois aussi aleguer sur ce sujet, les Canonizations des Saints qui se pratiquent en l'Eglise Romaine, & que leurs livres les plus authentiques apelent du nom d'*Apotheosis*, c'est à dire, *Deification*; Qui est iustement le même mot duquel se seruoient les anciens Payens pour exprimer les ceremonies qu'ils obseruoient lors qu'ils vouloient mettre quelqu'un au rang des Dieux, luy consacrer des Temples & des Autels, & le faire adorer.

4. Le pourrois aussi insister contre le sacrilege de ceus qui sous pretexte d'une fausse piété & d'une deuotion auégle, ont donné à la Sainte & B. Vierge le titre de *Deesse*, comme il me seroit très-aisé d'en alleguer plusieurs exemples.

M m

la distinction 96. au chap. 7. b En l'extrauagante du Pape Jean 22 au titre 14. en la glose du chap. 5. Vous trouuez cela au liure intitulé Sacramentum Caremon. 5. Rom. Ecclesiæ libri tres au feuillet 110. de l'edition de Venise. 1582.

Le tems & le deſſein que ie me ſuis propoſé, ne me permettent pas d'aprofondir toutes ces erreurs. Mais parce que tous ceus qui les fomentent, abuſent à toute extremité de ces paroles, *J'ay dit vous eſtes Dieus*, il eſt entierement neceſſaire de leur ee faus masque. Afin que vous ayez dequoy fermer la bouche à ces Docteurs de menſonge, prenez garde aux obſervations ſuiuantes.

1. Ce que Dieu dit icy aux Princes & aux Magiſtrats, *J'ay dit vous eſtes Dieus*, il ne l'a iamais dit aux Pasteurs de l'Eglise, entant que Pasteurs de l'Eglise. I'y aporte cette reſtriction-là, parce qu'il arriue quelquefois que des perſonnes Eccleſiaſtiques, ſont employées en la Magiſtrature & au gouuernement de l'Etat. Et alors on leur peut donner le même nom; Et on leur doit rendre les mêmes honneurs que l'on rend aux perſonnes purement politiques, en les conſiderant non point comme Eccleſiaſtiques: mais comme Magiſtrats, & comme Conſeillers & Miniſtres d'Etat. Par exemple il y a en la Cour de Parlement

lement des Consoillers Clercs, auxquels nous deuons le même respect que nous portons à Messieurs les autres Consoillers: Mais c'est en les considerant non pas comme Clercs, mais comme Magistrats qui ont d'honneur de s'asseoir avec les autres sur les fleurs de lys. Ainsi lors qu'il plait au Roy de choisir du corps du Clergé, quelques personnes pour les admettre en ses Conseils, & en faire ses Ministres, nous leur deuons tout honneur & toute obeissance: Non pas entant qu'ils font partie du Clergé Romain: mais entant qu'il plait à sa Majesté de les reuétir de son autorité, & de leur imprimer quelque caractere de sa puissance Royale.

Cette distinction-là leue tout à fait la difficulté qui pourroit naître, de ce que l'Apôtre S. Paul au 23. des Actes, applique au souuerain Sacrificateur, ce que Dieu auoit dit des Magistrats & des Princes du peuple. Car alors les Sacrificateurs faisoient partie du grand Conseil des Iuifs. De sorte que S. Paul considerant Ananias, non pas simplement comme souuerain Sacrificateur,

Mm 2 mais

mais comme chef du Conseil, il ne fait point de difficulté de luy appliquer le passage du 22. de l'Exode, *Tu ne médiras point des Dieux.*

Exode
7. 1.

2. Dieu dit bien en general aus Princes & aus Magistrats, *J'ay dit vous estes Dieux*: mais il n'a jamais dit à aucun particulier, *Tu es Dieu*, si ce n'est avec quelque addition ou limitation. Comme lors qu'il dit à Moïse, *Je t'ay ordonné pour Dieu à Pharaon.* Dieu parle de la sorte d'autant que par vne dispensation particuliere, il l'auoit armé & reuêtu de sa puissance diuine pour venger la tyrannie de Pharaon. Comme s'il eût esté son Dieu, & qu'il eût eu les foudres en sa main, & toutes les creatures à son commandement.

3. Nonobstant ces paroles, *J'ay dit vous estes Dieux*, il n'y a jamais eu de Prince Chrétien, qui ait pris le titre & la qualité de Dieu.

4. L'Empereur Domitian, & quelques autres de pareille impiété, qui ont voulu qu'on les apelât, *Notre Seigneur Dieu*, ont esté regardez avec horreur comme des monstres d'Enfer.

5. Les peuples fideles ont donné à leurs bons Princes le nom de *Peres du peuple*, & de *Peres de la patrie* : mais jamais ils ne leur ont donné la qualité de *Dieu*.

6. Le Roy Herodes ayant souffert qu'après sa belle harangue, le peuple s'écriât par vne flaterie cruelle, *Voix de Dieu & non point d'homme*, il fut à l'instant frappé d'un Ange, & rongé de vers.

7. Au Nouveau Testament le nom de *Dieu* n'est transferé qu'aus fausses Diuinitez ; Et particulièrement à *Satan*, qui est apelé le *Dieu de ce siecle*, & le *Prince de la puissance de l'air*.

2. Cor. 2
Ephes. 2

8. Le nom de *Deesse* ne s'y trouue qu'une seule fois. Mais c'est pour designer vne Idole, entre laquelle & Sainte & Glorieuse Vierge, il n'y a non plus de raport, qu'entre la terre & le Ciel, entre l'Enfer & le Paradis.

Actes
19. 37.

9. Enfin, puis que nous n'auons en nôtre langue que le seul nom de *Dieu*, pour exprimer cette Essence increée & souueraine, laquelle nous adorons, il est bien iuste & raisonnable que ce nom

M m 3 sacré

sacré luy soit conserué, priuatiuement à toute creature; Et que nous ne le donnions sous quelque pretexte que ce soit, ni aus hommes, ni aus Anges, ni aus Arcanges, ni aus Cherubins, ni aus Seraphins; Et non pas même à la Bienheureuse Vierge: Mais au seul Createur du Ciel & de la terre, comme l'honneur & la gloire qui luy est propre, & le fruit sur lequel il a défendu de mettre la main. Mais il est tems que nous venions à l'aplication que Nôtre Seigneur Iesus Christ fait des paroles d'Asaph, & à l'argument qu'il entire.

II. P A R T I E.

Si elle apele ceus-là Dieus auxquels la Parole de Dieu est adressée, & l'Ecriture ne peut estre enfreinte, Dites-vous que ie blaspheme, moy que le Pere a sanctifié & qu'il a enuoyé au monde, parce que i'ay dit, *Je suis le Fils de Dieu*? Nous aurons à faire quelques remarques succinctes sur les mots que Nôtre Seigneur I. Christ employe; Et puis nous examinerons la chose

chose même, autant que la briéueté du tems qui reste, nous le pourra permettre.

1. Par ceus àuquels nôtre Seigneur Iesus Christ dit, que la Parole de Dieu a esté adressée, il faut necessairement entendre les Iuges & les Princes d'Israël : comme nous l'auons déjà touché. Mais, par vne consequence necessaire, cela conuient aussi à tous les Iuges & les Magistrats de la terre; Et à beaucoup plus forts termes, à tous les Princes & les Roys de l'Vniuers. Car si Dieu communique la gloire de son nom aus Iuges & aus Magistrats, à cause de la dignité de leurs charges & du pouuoir qu'elles leur donnent, combien plus aus Princes & aus Roys, desquels découle & dépend cette puissance & cette autorité-là? C'est pourquoy nous auôs ouï cy-dessus l'Apôtre S. Pierre nous disant, *Rendez-vous sujets à tout ordre humain, pour l'amour de Dieu, soit au Roy, comme à celuy qui est par dessus tous : soit aus Gouverneurs, disons de même, soit aus Iuges & aus Magistrats, comme à ceus qui sont enuoyez & établis de par luy.*

2. La parole qui a esté adressée aus

M m 4 Iuges

Juges & aux Princes d'Israël, n'est pas seulement la parole d'exaltation, par laquelle Dieu releue la gloire, & la dignité de leurs charges, en leur disant, *J'ay dit vous estes Dieux* : mais c'est aussi la parole

vers. 6.

d'admonition, par laquelle Dieu les auertit de leur condition muable &

vers. 1.

fragile, en disant, *Toutefois vous mourrez, comme hommes, & vous tomberez comme un autre*. La parole d'exhortation, par laquelle Dieu les exhorte à s'aquiter fidelement de leurs charges, *Faites droit*

vers. 3.

et 4.

au chetif & à l'orphelin: faites justice à l'affligé & au pauvre & les deliurez de la main du méchant; Et la parole de censure & de reprehension, par laquelle Dieu les reprend de leur injustice, *Jusques à quand iugerez vous injustement, & aurez-vous égard à l'apparence de la personne du méchant*?

vers. 2.

De sorte que ces paroles que l'on a traduites *Ceux auxquels la Parole de Dieu est adressée*, peuuent aussi fort bien estre exprimées par celles-cy, *Ceux contre lesquels la Parole de Dieu a esté adressée*.

3. Le mot que Iesus Christ employe quand il dit que l'Ecriture ne peut estre *enfraincte*, est le même dont il se sert

au

au 5. de son Euangile selon S. Matthieu, lors qu'il dit, *Ne pensez pas que ie sois venu aneantir la Loy ou les Prophetes : ie ne suis point venu les aneantir, mais les accomplir.* Et au 7. de Saint Iean, *On circonceit l'homme au Sabat, afin que la Loy de Moïse ne soit point violée.* Tellement que ces paroles, *L'Ecriture ne peut estre enfreinte,* signifient que l'Ecriture ne peut estre violée ni aneantie : mais qu'elle est d'une verité eternelle & immuable ; & qu'il n'y a rien qui en puisse empêcher l'entier accomplissement. Les Cieux & la terre passeront, mais les paroles de Dieu ne passeront point, qu'elles ne soient toutes accomplies. Même vn seul Matth. iota ou vn seul point de la Loy ne passera point, que toutes choses ne soient faites. Toute chair est comme l'herbe & toute la gloire de l'homme comme la fleur des champs. L'herbe est sechée & la fleur est cheute, 1. Pier. 1 mais la parole de Dieu demeure eternellement.

4. Le mot de *sanctifier* se prend en ce lieu pour *dedier & consacrer à un usage saint & sacré.* Toutes les trois personnes de la tres-sainte & tres-glorieuse Trinité,

Trinité ont contribué à cette sanctification-là. Le Fils s'est sanctifié soy-même quand il s'est constitué nôtre plége, & qu'il s'est présenté à Dieu pour payer nôtre rançon : Quand il s'est volontairement consacré à la mort ignominieuse de la Croix, en disant, *Me voycy pour faire, ô Dieu ta volonté.* C'est ce qu'il nous apprend luy-même au 17. de S. Iean, lors que priant pour ceus que le Pere luy a donnez pour les conduire au salut eternel par la foy en son saint nom, il dit, *C'est pour eus que ie me sanctifie moy-même.* Le Saint Esprit l'a sanctifié d'une façon particuliere : car c'est l'huile sacrée de laquelle ce glorieus Sauueur a esté oint. C'est comme la tiare qui a esté mise sur sa teste, & le diadème qui a orné son front. Enfin, le Pere l'a sanctifié lors que de toute eternité il l'a destiné à la charge de Mediateur ; & qu'en l'accomplissement des tems il l'a enuoyé pour accomplir l'oeuvre de nôtre Redemption. Et c'est de cette sanctification que parle icy nôtre Seigneur : Car ayant dit, *Dites-vous que ie blaspheme, moy que le Pere*

a sanctifié, il aïoute par forme d'explication, & qu'il a enuoyé au monde.

5. Quand ils s'apele *le Fils de Dieu*, ce n'est pas en même sens, que nous sommes apelez *Enfans de Dieu*, parce que Dieu nous a adoptez en Iesus Christ de sa pure grace & misericordé; Et qu'il nous a regenez & sanctifiez par son Esprit. Ce n'est pas aussi simplement en la même façon que les Roys & les Princes sont les *Enfans de Dieu*, & les *fils du Souuerain*, à cause de l'excellence & de la dignité de leurs charges, de l'amour que Dieu leur porte, & du soin spécial qu'il en prend, en les conseruant precieusement comme les anneaus de ses doigts & la prunelle de son œil. Mais il s'apele *le Fils de Dieu* par excellence.

1. A cause qu'il a vne charge & vne dignité sans cōparaison plus releuée, que tous les Princes & les Roys de la terre. Dont aussi il est écrit que *Dieu l'a oint* Ps. 45. *d'une huile de liesse par dessus ses cōpagnons*, Iean 1. Et que *Dieu ne luy a point doné l'esprit par mesure*. 2. Mais principalement il s'apele *le Fils de Dieu*, parce que le Pere l'a engendre de sa propre substance dés
 los

Jean
chap. 1.

les tems eternels. Et c'est pourquoy il n'est pas simplement *Fils de Dieu*, mais il est le *Fils unique* de Dieu, selon ce que dit S. Iean, *Nous auons contemplé sa gloire comme de l'unique issu du Pere plene de grace & de verité.*

Les mots estans ainsi exposez, l'argument de nôtre Seigneur Iesus Christ est bien facile à comprendre. Il ne le propose pas en termes purs & simples: mais pour le rendre plus vif & plus animé, & pour luy donner plus d'emphase, il y joint vne interrogation, *Si elle a apelé ceus-là Dieus, àuquels ou contre lesquels la parole de Dieu est adressée, & l'Escriture ne peut estre aufrainte, dites vous que ie blaspheme, moy que le Pere a sanctifié & qu'il a enuoyé au monde; parceque i'ay dit ie suis le Fils de Dieu.*

Mais quel est le but de cét argument-là, Nôtre Seigneur ne veut-il conclure autre chose, sinon que le nom de Dieu luy appartient en la même façon qu'il est donné aus Princes & aus Iuges du Monde, & non point autrement? C'est ce que pretendent les ennemis jurez de la gloire de nôtre Seigneur & Saviour
Iesus

Iesus Christ, qui prenent de là occasion de blasphemer contre son eternelle Diuinité. Mais pour rendre confuses ces ames infernales, & pour aler au deuant de leurs subtilitez impies & extrauagantes, ie vous coniare de considerer soigneusement.

1. Que le but que nôtre Seigneur se propose en ce lieu n'est pas tant d'établir & de prouuer sa doctrine, comme de refuter & de confondre l'impieté des Juifs, qui avec vne impudence diabolique l'accusoient de blaspheme.

2. Que pour ne point donner de prise à ces esprits malicieux, il ne leur parle point encore clairement & distinctement de sa Diuinité eternelle.

3. Que c'est icy vn argument qu'on apele aus Ecoles *du moindre au plus grand*. Car si les Roys & les Iuges de la terre sont apelez Dieus, combien plus Iesus Christ merite-t-il ce nom-là, luy qui est le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs, & qui doit vn iour iuger les vians & les morts en son aparition & en son rogne. Si ce nom-là est donné

I. Tim.
4.

à ceus qui ont esté oints par les hommes d'une huile materiele & visible, combien plus doit-il estre donné à celuy que Dieu a oint luy-même d'une huile spirituelle & inuisible; Et qu'il a sacré sur Sion la montagne de sa Sainteté? Si les seruiteurs & les officiers de la maison sont apelez Dieux, peut-il y auoir du blaspheme à apeler Dieu, le Fils vnique & l'heritier de toutes choses? Enfin si Dieu communique la gloire de son nom à des Iuges iniques, qu'il reprend & qu'il punit en sa colere, refuseroit-il la même gloire à celuy qui iuge & qui bataille iustement; Et en qui son ame a pris son bon plaisir?

Apocal.
19.

4. Il y a plus. Car si vous confiderez bien toutes les paroles de nôtre Seigneur Iesus Christ, & que vous les sondiez iusques au fond, vous trouuerez que son argument est beaucoup plus fort & plus concludant qu'il ne semble d'abord. Puisque l'Ecriture ne peut estre enfrainte, il faut qu'en toutes ses parties elle ait son entiere verité, & son accomplissement parfait. C'est pourquoy lors que nous voyons que toutes
les

les choses que Dieu dit du Fils de Dauid n'ont point leur entier accomplissement en Salomon, qui s'est détourné de la vraye pieté, & duquel le Royau- me a esté déchiré, & puis entierement aboly, nous les cherchons en quelque autre fils de Dauid: Et nous ne les trou- uons point dans leur perfection qu'en vn seul: Iésus Christ auquel Dieu a don- Luc 1.
né le Trône de Dauid son Pere, pour regner sur la maison d'Israël oternellement. Il en est de même de cette parole, *I'ay dit vous estes Dieux, & vous estes tous Enfants du Souuerain.* Car puis qu'à parler proprement & à la rigueur, elles ne con- uiennent point aus Princes & aus Ma- gistrats de la terre, qui sont hommes in- firmes & que la mort reduit en poudre, il faut de necessité qu'elles regardent Iésus Christ, qui est Dieu à parler pro- prement & sans aucune figure.

5. Enfin, s'il n'y auoit point d'autre passage pour prouuer la Diuinité eter- nelle du Fils du Dieu viuant, les blas- phemes de ces malheureuses ames, au- roient quelque couleur. Mais toute l'Ecriture sainte est remplie de passa- ges

ges formels qui nous aprenent qu'il est
 Act. 20. Dieu & le Seigneur de gloire : Que c'est
 1. Cor. 2. le Pere d'Eternité, le Dieu fort & puissant,
 Esais 9. le grand Dieu & Sauueur, Dieu sur toutes
 Tite 2. choses benit eternellemēt, Alpha & Omega;
 Rom. 9. le commencement & la fin, le vray Dieu &
 Apoc. 1. la vie eternelle. C'est ce que nous vous
 1. Jean 5. auons representé plus amplement en
 nos actions precedentes. C'est pour-
 quoy il ne nous reste pour finir cēt
 exercice, que de recueillir encore de
 notre texte quelques enseignemens &
 quelques consolations.

- De ce que notre Seigneur dit aus
 Juifs, *N'est-il pas écrit en vōtre Loy, &c.*
 aprenons 1. A honorer l'Escriture sain-
 te & à l'aour en vne singuliere véné-
 ration. Veu que ce grand Dieu & Sau-
 ueur, qui est la sapience eternelle & la
 Parole essenecielle du Pere, l'a honorée
 luy-même, & l'a eue ordinairement en
 sa bouche sacrée.

- 2. A puiser de là toutes les instru-
 ctions qui sont necessaires au salut de
 nos ames, Et à tirer de là comme d'un
 Arsenal accompli, toutes les armées ne-
 cessaires pour combattre les ennemis de
 la

sa verité. Car aussi elles nous peuuent rendre sages à salut par la foy qui est en Iesus Christ; Et étant diuinement inspirées, elles sont profitables à endoctriner, à conuaincre, à corriger, & à instruire selon justice, afin que l'homme de Dieu soit acomply, & parfaitement instruit à toute bonne œuvre. 2. Tim. 3.

3. Remarquez soigneusement qu'au tems que Iesus Christ exerçoit son Ministère, les Pharisiens enseignoient qu'il y auoit deus sortes de Loy, l'vne écrite, & l'autre non écrite, qu'ils apeloient, *la Tradition des Anciens*. Mais lors que nôtre Seigneur veut établir la verité, ou confondre le mensonge, il ne tire ses preuues que de la Loy écrite. C'est par là qu'il romt tous les traits de la tentation du Diable; Et qu'il ferme la bouche à tous les ennemis de sa gloire. Et non seulement il n'alegue point la tradition des Anciens: mais il la rejete tout ouuertement, & proteste que *ceus-là honorent Dieu en vain, qui enseignent des doctrines qui ne sont que des commandemens d'hommes*. Soyons armez de la même pensée, nous qui vivons en Matth. 15.

N n vn

vn siecle auquel pour nous faire recevoir toute sorte d'erreurs, on voudroit bien nous persuader qu'il y a deus sortes de Parole de Dieu, l'une écrite, & l'autre non écrite. Tenons-nous à la Loy & aus témoignages de la Parole écrite. Et quand vn Ange du Ciel nous euangelizeroit outre ce qui nous a esté euangelizé, qu'il nous soit anathema.

Galat. 1

4. La maniere selon laquelle nostre Seigneur Iesus Christ alegue l'Ecriture sainte, fait ouuertement le procès à tous ces insupportables broüillons d'aujourduy, qui ne pouuant resister à la force inuincible des textes que nous auons acoûtumé de produire contre leurs erreurs, chicanent ridiculement sur des mots & des syllabes. Ce que nostre Seigneur entreprend de prouuer contre le blaspheme des Iuifs, ne se trouue point écrit au passage qu'il alegue en autant de mots & de syllabes; mais il l'en tire par vne consequence necessaire. Je say bien qu'il n'y a point d'autorité comparable à celle de ce grand Dieu & Sauueur: mais les Iuifs ne le reconnoissoient point pour tel qu'il

qu'il étoit en effet ; Et ce n'est pas par la dignité & l'excellence de sa personne, qu'il entreprend de les confondre : mais par les preuues euidentes de l'Ecriture sainte, & par la force insurmontable de son raisonnement.

De cette diuine remarque de nôtre Seigneur Iesus Christ, *que l'Ecriture ne peut estre enfrainte*, nous aprenons aussi.

I. Que les Sophistes de ce siecle ont beau déguiser leur creance par leurs artifices, & éluder l'Ecriture par leurs distinctions friuoles : Quoy qu'ils puissent dire, l'Ecriture ne peut estre enfrainte, & la Parole de Dieu est d'une verité eternelle & immuable. Qu'ils distinguent tant qu'ils voudront entre vne image & vne idole taillée, entre vne adoration absoluë, & vne adoration relative, cette Loy eternelle ne peut estre ancantie, *Tu ne te feras aucune ressemblance des choses qui sont au Ciel, ou en la terre, ou aus eaus dessous la terre. Tu ne te prosterneras point deuant elles, & ne les seruiras point.* Qu'ils subtilisent tant qu'ils

N n 2 vou-

voudront pour prouuer qu'il y a vne
 presence du Corps de Iesus Christ visi-
 ble & vne autre inuisible, cette Ecriture
 ne peut estre enfraincte. Vous aurez tou-
 jours les pauvres avec vous, mais vous ne
 m'aurez pas toujours. Je suis issu du Pere &
 suis venu au monde, de rechef ie delaisse le
 monde & m'en vay au Pere. Il faut que les
 Cieux le contiennent iusques à la consomma-
 tion de toutes choses. Qu'ils distinguent
 tant qu'il leur plaira entre le sacrifice
 sanglant, & le pretendu sacrifice non
 sanglant : entre le sacrifice d'impetra-
 tion, & le pretendu sacrifice d'aplica-
 tion. Cela n'est bon que pour jeter de
 la poudre aus yeus. Car au fond l'Ecri-
 ture ne peut estre enfraincte, sans éfufion
 de sang il ne se fait point de remission. Iesus
 Christ ne s'offre point souuentefois soy-même.
 Et là où il y a remission des pechez, il n'y a
 plus d'oblation pour le peché. Qu'ils cher-
 chent toute sorte d'échapatatoires, pour
 couvrir le sacrilege qu'ils ont commis
 en ôtant au peuple Chrétien la coupe
 Eucharistique, cette Ecriture ne peut
 estre enfraincte, Ce que Dieu a conjoint,
 que l'homme ne le separe point. Ce commande-

Matth.
26.

Iean 16

Actes 3.

Ebr. 9.
& 10.

Matth.
v.

mandement ne peut estre aneanty, *Beu-* *Mamb.*
uez-en tous. Qu'un chacun s'éprouue soy- *26.*
même, & ainsi qu'il mange de ce pain & *1. Cor.*
qu'il boiue de cette coupe. Qu'ils déployét *11.*
 toutes leurs subtilitez, pour prouuer
 que la grace de Dieu qui nous sauue par
 Iesus Christ, n'exclud point le merite
 de nos œuures, cette Escriture ne peut
 estre enfrainte. *Si c'est par grace ce n'est* *Rom. IX.*
plus par œuures, autrement grace n'est plus
grace. Et si c'est par œuures, ce n'est plus par
grace, autrement œuvre n'est plus œuvre.
 Qu'ils se tourmentent tant qu'ils vou-
 dront, pour prouuer qu'il y a des tour-
 mens apres cette vie, pour les ames des
 Enfans de Dieu, cette Escriture ne peut
 estre enfrainte, *Biē-heureus sont les morts* *Apoc.*
qui meurent au Seigneur, ouy pour certain, *14.*
dit l'Esprit: car dès maintenant ils se repo-
sent de leurs trauaus, & leurs œuures les
suiuent. Qu'ils inuentēt tant de Media-
 teurs qu'il leur plaira: Qu'ils se travail-
 lent pour persuader au pauvre peuple,
 que le nom de Redempteur & de Sau-
 ueur, peut estre communiqué à d'au-
 tres qu'à nôtre Seigneur Iesus Christ,
 cette Escriture ne peut estre enfrainte,

118.4. Il n'y a point de salut en aucun autre: car
 aussi il n'y a point d'autre nom sous le Ciel
 par lequel il nous faille estre sauuez. Ils ont
 beau s'irriter contre nous, quand nous
 leur objectons le 4. chap. de la 1. à Ti-
 mothée vers. 1. 2. 3. Ils ont beau metre en
 auant l'erreur des Manichéens. Cela ne
 les peut metre à couuert. L'Ecriture ne
 peut estre enfrainte. C'est vne verité
 qui durera iusques à la fin du monde,
 que l'Apôtre S. Paul apele *doctrine des*
Diabes, la defenſe de se marier, & le
 commandement de s'abſtenir des vian-
 des que Dieu a creées pour les Fideles,
 & pour ceus qui ont connu la verité
 pour en vſer avec action de graces.

2. Les Idolatres en quelque lieu du
 monde qu'ils ſoient, ont beau se flater
 & farder leurs idoles, voicy vne Ecri-
 ture qui ne peut estre enfrainte, *Les*
 1. Cor. 6 *Idolâtres n'heriteront point le Royaume des*
Cieus.

3. Les Apoſtats & les reuoltez ont
 beau déguiser leur crime, & chercher
 de faus pretextes à leur apoſtaſie & à
 leur reuolte: S'ils ont quelque reſte
 de conſcience, elle leur donne des
 remors

remors continuels , & les ajourne à comparoitre devant le Tribunal de Dieu , & les effraye en leur ramenteuant cette Ecriture qui ne peut estre enfrainte ; *Quiconque me reniera devant les hommes , ie le renieray devant Dieu mon Pere & devant ses saints Anges.*

Matth.
10. &
Marc 8,

Les prophanes & les vicieus ont beau s'endormir en leurs vices , & se prometre que nonobstant leur impenitence Dieu leur fera misericorde & les receura en sa gloire , Dieu ne peut estre moqué ; Et cette Ecriture ne peut estre enfrainte , *Ni les paillards , ni les larrons , ni les auaricieus , ni les yrognes , ni les médifans , ni les rauisseurs , n'heriteront point le Royaume de Dieu.*

Gal. 6.

1. Cor. 6

5. Les jureurs & les blasphémateurs du nom de Dieu , ont beau se rire de nos remonstrances & des jugemens que nous leur annonçons , vn iour ils grinceront les dents en la gêne de feu. Car cette Loy ne peut estre enfrainte , *Dieu ne tiendra point pour innocent celuy qui aura pris son nom en vain.*

6. La grande Babylone a beau se glo-

N n 4 rifier

Apocal.
18.

rifier de ce qu'elle vit en delices. Elle a beau dire, *Je sieds Reyne, & ne suis point veuve & ne verray point de deuil*, en vn iour, & lors qu'elle y pensera le moins, elle verra le deuil, la mort & la famine; Et elle sera entierement brûlée & reduite en cendre. Car Dieu qui la iugera est Tout-puissant, & sa parole ne peut estre enfraincte.

7. Comme ces paroles-là sont grandement puissantes pour refuter les Sophistes, & pour réveiller les consciences lethargiques elles sont aussi merueilleusement efficaces pour consoler les vrais Fideles, & pour fortifier les infirmes.

Ames Chrétiennes qui áuez creu aus paroles du Dieu viuát & vray, vous estes bien heureuses: Car tout ce que Dieu vous a promis aura son accomplissement. Le Ciel & la terre passeront, mais pas vne de ses paroles ne peut estre aneantie.

1. Cor.
10.

Ne craignez point que Dieu vous afflige iamais par dessus vótre portée; Car cette parole ne peut estre enfraincte, *Tentation ne vous a point saisis sinam*
humaine.

humaine. Or Dieu est fidele, lequel ne permettra point que vous soyez tentez outre ce que vous pouuez porter : mais il donnera avec la tentation l'issue, afin que vous la puissiez soutenir.

N'aprehendez-point la pauureté & la disete, & que vos mœurs soient sans auarice : Car Dieu luy-même a dit, *Le Ebr. 13.* ne te delaisseray point & ne t'abandonneray point, Cherchez premierement le Royaume *Mat. 6* de Dieu & sa justice, & toutes les autres choses vous seront ajoutées par dessus. Au milieu des plus grandes aduersitez, ne perdez point courage : Car cette parole ne peut estre enfreinte, *Le Seigneur y pouruira.* Esperez contre apa- *Gen. 22.* réce, en celuy qui fait reuiure les morts, *Rom. 4.* & qui apele les choses qui ne s'ont point, comme si elles étoient. Que vôtre es- *Ebr. 6.* perance, comme l'ancre seure & ferme de vôtre ame, penetre iusques au dedans du voile : c'est à dire, iusques dans le Ciel, où Iesus Christ est entré comme auant-coureur pour nous.

Quelque mal ou quelque affliction *Luc. 21.* qui vous arriue, possédez vos ames par vôtre patience : Car cette parole ne peut

Esaie
30.

peut estre enfrainte, *Vôtre force sera en silence & en esperance : En vous tenant cois & à repos, vous serez deliurez.*

Ebr. 4.

Inuoquez-le en vos plus cuisantes douleurs, & auez avec assurance au trône de grace, afin d'obtenir misericorde & de trouuer grace pour estre aidez en tems conuenable : Car Dieu

Pse. 50.

luy-même a dit, *Inuoque-moy au iour de ta detresse, & ie t'en tireray hors,*

Matth.
11.

m'en glorifieras : Venez à moy vous tous qui estes trauaillez & chargez, & ie vous soulageray. Pauures pecheurs qui estes vrayment repentans de vos fautes, assurez-

Ezech.
33.

vous de la misericorde de Dieu en Iesus Christ : Car ie suis viuant, dit le Seigneur, que ie ne demande point la mort du pecheur, mais qu'il se conuertisse &

Esaie 1.

qu'il viue. Quand vos pechez feroient rouges comme le vermillon, ils seront blanchis comme la nége. Si Satan & vôtre conscience vous veulent plonger dans le desespoir, dites en vous-mêmes, cette Escriture ne peut estre en-

Iean 3.

frainte, Dieu a tant aymé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en luy ne perisse point : mais qu'il

ait

ait la vie eternelle. Si nous confessons nos pechez, Dieu est fidele & iuste pour nous les pardonner, & le sang de son Fils Iesus Christ nous netoye de tout peché. Vne chose est certaine, c'est que Iesus Christ est venu au monde pour sauuer les pecheurs, desquels ie suis le premier. 1. Tim.

Que si vous estes persecutez pour iustice, éjouïssiez-vous & sautez de ioye, en l'atente de la gloire que Iesus Christ vous prepare au Royaume des Cieux: Car cette parole est certaine, Si nous souffrons avec luy, nous regnerons aussi avec luy; Et c'est par plusieurs afflictions qu'il nous faut entrer au Royaume des Cieux. Matt. 5.

Enfin, ne craignez point la mort: Car voicy les paroles de l'Amen, le témoin fidele & veritable, Celuy qui croit en moy, ne viendra point en condannation: mais il passera de la mort à la vie. Ie suis la resurreccion & la vie, Celuy qui croit en moy ne mourra iamais. Qui croit en moy, encoré qu'il soit mort, il viura. Où est ô mort ta victoire? Où est ô sepulcre! ton aiguillon? Or l'aiguillo de la mort, c'est le peché, & la puissance du peché c'est la Loy. Mais graces à Dieu qui nous a donné la victoire, par nôtre Seigneur I. Christ. 1. Tim. 2.
A. 14.
Iean 5.
Iean 11
1. Cor. 15.

De

De l'argument de nôtre Seigneur, qui est du moindre au plus grand, & de la creature au Createur, nous aprenons ?

I. A reconnoître l'honneur que nous devons rendre à nôtre grand Dieu & Sauveur. Car si nous sommes obligez de droit diuin, à honorer les Roys & les Princes de la terre, combien plus auons-nous sujet d'honorer celuy qui porte écrit en son vêtement & en sa cuisse, *Le Roy des Roys & le Seigneur des Seigneurs*? Si nous devons honorer ceus que Dieu s'est comme associez au gouvernement du monde, combien plus faut-il honorer celuy par qui il a fait le monde, & par qui il le soutient & le gouuerne? Si la conscience nous oblige à honorer ceus auxquels Dieu communique la gloire de son nom, parce qu'ils ont quelque trait de son image, combien plus serons-nous inexcusables deuant Dieu, si nous manquons à honorer celuy qui est l'image parfaite de ce Dieu inuisible, la resplendeur de sa gloire, & la marque engrauée de sa personne? Enfin, si nous honorons ceus qui

Apocal.
19.

Iean 1.
& 5.
Ebr. 1.

Colos. 1.
Ebr. 1.

qui sont Dieus par quelque ressemblance, quel honneur ne deuons-nous pas à celuy qui est Dieu en essence, & qui peut dire veritablement, *Moy & le* Jean 10
Pere sommes un.

2. Dieu veut que tous honorent le Jean 5.
Fils, comme ils honorent le Pere: Celuy qui n'honore point le Fils, n'honore point le Pere qui l'a enuoyé. Roys & Princes, Iuges & Magistrats, baifez le Ps. 2.
Fils & luy rendez hommage, de peur qu'il ne se courrouce, & que vous ne perissiez quand sa colere s'embrasera.

3. Non seulement il le faut honorer & l'auoir en reuerence: mais il le faut craindre par dessus toutes choses. *Ne craignez point ceus qui tuent le corps & ne* Matth. 10.
peuvent rien dauantage: mais craignez ce- luy qui peut détruire le corps & l'ame en la gêne.

4. Non seulement nous le deuons honorer & le craindre: mais nous le deuons aimer de tout nôtre cœur & de toutes les puissances de nos ames. Car si nous deuons aimer nos Princes & nos Roys, de quelle affection ne deuons-Ad. 17.
nous pas embrasser ce grand Roy en
qui

qui nous auons la vie, le mouuement, & l'estre; qui nous communique toute la gloire & toutes ses richesses; & qui a mis son ame en rançon pour nous?

5. Comme il y a vne distance infinie entre Iesus Christ & tous les hommes du monde, il y doit aussi auoir vne distance infinie, entre l'honneur que nous deuôs à tous les Princes & les Roys de la terre, & celuy que nous sommes obligez de rendre à Iesus Christ nôtre Seigneur. C'est pourquoy nous ne deuons pas simplement l'honorer & le craindre, mais nous le deuons adorer en esprit & en verité. C'est ce que Dieu a formellement commandé; Car lors qu'il l'introduit au monde, il dit, *Que tous les Anges de Dieu l'adorent.* C'est le continual exercice de l'Eglise triomphante; Car les vingt quatre Anciens, jetent leurs Couronnes aus pieds de l'Agneau, & adorent le Viuant aus siecles des siecles.

Ebr. 1.

Apoc. 4.

6. Il faut obeïr à tout ce qu'il nous commande. Lors que les Princes & les Roys de la terre, font des commandemens contraires aus commandemens
de

de Dieu, ils ne doiuent point trou-
 uer mauvais si on leur dit en toute hu-
 milité : *Jugez vous-mêmes deuant Dieu, Act. 4.*
s'il est iuste de vous obeir plutôt qu'à Dieu.
 Mais il n'y a point de restriction ni de
 limitation à faire aus commandemens
 de Iesus Christ. Car outre qu'il est le
 Souuerain Monarque du Ciel & de la
 terre, ses commandemens ne sont rien
 que iustice; Et c'est le chemin à la gloire
 & à l'immortalité.

17. Payons-luy religieusement le tri-
 but qu'il nous demande. Ne nous con-
 tentons pas de luy donner vne partie
 de nos biens temporels, pour le soula-
 gement de ses pauvres membres, & de
 nos richesses spirituelles pour l'orne-
 ment de sa maison : Mais dónons-nous *Matth.*
 nous-mêmes à luy, & luy consacrons *22.*
 de bon cœur toutes les puissances de
 nos corps & de nos ames. Rendons à
 Cesar les choses qui sont à Cesar, & à
 Dieu celles qui sont à Dieu. L'Image de
 Cesar étoit grauée en sa monnoye: mais
 que l'image de nôtre Monarque, soit
 grauée en nos cœurs, en nos langues, &
 en nos mains. Que toutes nos pensées,
 nos

nos paroles, & nos actions celebrent la loüange & la gloire de son grand Nom.

8. Reposons-nous à l'ombre de son trône : Et assurons nos cœurs contre toutes les tempêtes du monde, & les menaces des Enfers. Nous n'auons rien à craindre. puisque nous sommes en la main de ce grand Monarque, qui a vaincu le monde, qui a dépoüillé les principautez & les puissances, & en a triomphé en sa croix : qui a englouty la mort en victoire : & qui campe ses bons Anges à l'entour de ceus qui le craignent. Nous pouons dire de luy à beaucoup plus forts termes, ce que le Prophete Ieremie disoit du S. Roy Iosias, *C'est le soufle de nos narines, l'Oint de l'Eternel : nous viurons parmy les nations sous son ombre.*

9, Soyons prêts à répandre nôtre sang pour son seruice : Et de mourir à toute heure pour la gloire de son Nom, & l'auancement de son regne. Quoy, mes Freres, seroit-il dit, que tant de Capitaines & de Soldats exposent aus occasions leurs vies, pour le seruice de leur Prince, & pour la gloire de ses armes,

armés ; Et que nous n'ayons pas la resolution ni le courage de mourir pour la gloire de nôtre grand Dieu & Sauveur Iesus Christ, & pour la dilatation de son Empire sacré ? Les Princes & les Roys de la terre, n'ont pas donné la vie à leurs Soldats ; Et ils ne la leur peuvent rendre, quand vne fois ils l'ont perduë à leur seruire. Mais Iesus Christ est l'auteur & le conseruateur de nôtre vie. Quiconque aura perdu sa vie pour l'amour de luy, il la retrouvera en vie eternelle. C'étoit là la pensée de l'un de ces genereus Martyrs qui du tems de nos peres, seclerent de leur sang la verité de l'Euangile. *Combien de fois, disoit-il, estant au seruire de l'Empereur, auons-nous exposé nos vies ; Et cependant l'Empereur, quelque grand Prince qu'il soit, ne pouuoit pas nous rendre la vie. Mais pour vne vie caduque & perissable, Iesus Christ nous rendra vne vie immortelle & glorieuse.*

*Iean
Malou*

10. Et puis que le regne de Iesus *Iean 18*
Christ n'est point de ce monde, que les
armures de nôtre guerre ne soiët point *1. Cor.*
charnelles : mais puissantes de par Dieu *10.*

O o

à la

à la destruction des forteresses, détruisant tout conseil, & amenant toute pensée prisonnière à son obéissance.

11. Les Roys & les Princes de la terre, dominant sur nos corps, & sur nos biens temporels : mais que Iesus Christ regne en nos cœurs, & qu'il domine sur nos consciences. Que l'on puisse dire véritablement que *le Regne de Dieu est au dedans de nous*; Et que toutes nos affections & nos passions fléchissent le genouïl en sa presence.

12. Enfin, puis que la plus grande gloire de nôtre Souuerain Monarque, est là haut au Ciel, où dix mille millions le seruent, & dix mille millions assistent continuellement deuant sa face; Et que cette gloire aparôitra lors qu'il viendra sur les nuées du Ciel, pour juger les viuant & les morts, soupirons apres ce iour glorieux, auquel Iesus Christ se rendra admirable en ses Saints, & glorieux en tous les Croyans. Ayons des desirs ardens de le voir assis sur son trône, & toutes les tribus de la terre gemissantes en sa presence.

On dit que les Macedoniens pleurerent

rerent de ioye . lors qu'ils virent Alexandre le Grand assis sur le trône de la Monarchie, & foulant à ses pieds la superbe nation des Perfes. Et nous , mes Freres bien-aimez , quelles seront nos ioyes spirituelles , & nos saints ravissements , quand nous verrons nôtre Seigneur & Sauueur assis sur le trône de la gloire celeste, enuironné des Saints qui sont par millions , & de toutes les armées celestes des Esprits triomphans? Quand nous le verrons foulant à ses pieds toute la gloire & la pompe du monde : enchainant toutes les malices infernales ; & precipitant la Beste & le faus Prophete en l'étang ardet de souphre & de feu ? La gloire d'Alexandre ne dura qu'un moment , & tous ses trophées s'éuanouïrent avec sa vie. Mais la gloire de nôtre invincible Monarque, ne flétrira iamais : Son trône ne fera jamais ébranlé ; & ses triumphes sont eternels. Les Macedoniens n'étoient que les sujets d'Alexandre. Mais nous sommes les freres de nôtre Seigneur Iesus Christ, & les membres de son corps mystique. Les Macedoniens

n'eurent pas sujet de se réjouir long-tems de la gloire de leur Roy : car il les méconnut & les méprisa pour la plupart. Mais nôtre sage Monarque, en augmentant sa gloire ne diminuë point son amour enuers nous, ni ses afections paternelles. Ceus qu'il a vne fois aimez, il les aime iusques à la fin. Plusieurs de ceus qui auoient participé aus combats & aus victoires d'Alexandre, n'eurent point de part à sa gloire ni à ses triumphes : Mais tous ceus qui participeront aus combats & aus victoires de nôtre incomparable Monarque, auront part aussi à ses couronnes incorruptibles & à ses triumphes eternels. Car cette diuine parole ne peut estre enfrainte, & ces riches promesses ne peuuent estre

Jean 13

Luc 22. A vous tous qui auez perseueré en mes tentations, ie vous dispose le Royaume, comme mon Pere me l'a disposé.

Apoç. 3. celui qui vaincra, ie le faray seoir avec moy en mon trône : ainsi aussi que i'ay vaincu, & que ie suis assis avec le Pere en son trône.

Apoç. 2. Sois fidele iusques à la mort, & ie te donneray la couronne de vie.

1. Ioan
3.

Prenons courage, mes tres-chers
Freres,

Freres. Nous sommes maintenant Enfans de Dieu, mais ce que nous sommes, n'est point encore aparü : car quád il aparôitra, nous le verrons ainsi comme il est, & nous serons rendus semblables à luy. Nous sommes à present *1. Cor.* comme la raclure & la baliure de la terre. Le monde nous est crucifié, & nous sommes crucifiez au móde. Nous *Gal. 6.* sommes morts, & nôtre vie est cachée avec Christ en Dieu. Mais quand Christ *Coloss. 3* qui est nôtre vie, aparôitra, alors aussi nous aparôitrons avec luy en gloire.

AMEN.

*Prononcé à Charenton, le Dimanche
premier iour de Fevrier, 1643.*

O o 3